



conciliation et changement de garde

Par **chamallows**, le **07/10/2012** à **15:40**

Bonjour,

En instance de divorce, 4 enfants, dont j'ai la garde, la conciliation est prévue fin de mois. La requête mentionne un droit de visite au père un jour par semaine car son logement actuel ne permet pas de recevoir tous les enfants un weekend entier.

Pour des raisons de différences culturelles ayant un fort impact sur l'éducation des enfants, je souhaite, dans leur intérêt, car les relations avec mes enfants, malgré leur jeune âge (2, 6, 7; et 8 ans); ne cessent de se dégrader, avec pour un garçon violences verbales et physiques,. Le temps n'arrangera en rien cette situation de crise, aussi, je souhaiterais demander que le père obtienne la garde des enfants dès qu'il aura un logement adéquat. Quelle est la procédure à suivre .

Merci pour votre réponse